



À l'initiative de :



Contact



Groupement d'Employeurs de Seine-et-Marne

Parc International d'Entreprises Goodman  
2 bld Michael Faraday - Bâtiment B  
SERRIS - 77716 MARNE LA VALLÉE Cedex 04

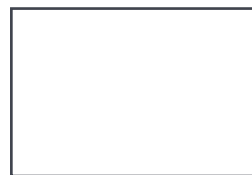
Tél. : 01 74 60 51 30  
Fax : 01 74 60 51 31

secretariatGDE77@seineetmarne.cci.fr

Réalisation CCI Seine-et-Marne

Crédits Photos : FOTOLIA : © Paulus Rusyanto - © Gilles Cohen - © Stephen Coburn - © Endostock - © pressmaster - © Yuri Arcurs - © Chlorophylle - © Kurhan

Groupement d'Employeurs de Seine-et-Marne  
à l'attention de Thierry ARNAULT  
Parc International d'Entreprises Goodman  
2 bld Michael Faraday - Bâtiment B  
SERRIS - 77716 MARNE LA VALLÉE Cedex 04



# Groupement D'Employeurs de Seine-et-Marne



## Générateur de Développement des Entreprises





## Le Groupement d'Employeurs

C'est une association à but non lucratif, initiée par la CCI Seine-et-Marne, qui permet aux **entrepreneurs de se regrouper afin de partager des salariés permanents** qu'ils n'auraient pas les moyens de recruter seuls à temps plein. Vous pouvez ainsi accéder aux compétences de spécialistes souvent inaccessibles pour une petite entreprise.

## Notre but

Vous apporter un service de mise à disposition de collaborateurs, **sur mesure**, répondant à vos besoins immédiats mais aussi à vos aspirations futures pour vous permettre de vous développer d'une manière pérenne à moindre coût.

## CHIFFRES CLÉS

Depuis la date de son lancement, en 2004, **75 adhérents** provenant de différents secteurs professionnels ont rejoint le Groupement d'Employeurs de Seine-et-Marne et se partagent aujourd'hui **plus de 25 collaborateurs**.

En France, ce sont 36 000 salariés et près de 10 000 entreprises qui vivent cette aventure au quotidien.

## Notre exigence

### Un niveau de sélection des plus élevé.

Cela nous permettant d'assurer la réussite des missions qui impliquent plusieurs collaborateurs intervenant en temps partagé chez nos adhérents.

### Une relation gagnant-gagnant

Votre adhésion vous permet de pouvoir utiliser les avantages et la souplesse du partage du temps de travail. Votre engagement permet également au GDE de se renforcer et de **pouvoir recruter de nouvelles compétences** qui seront partagées par d'autres entreprises en toute confidentialité.

## Gagner du temps sur le temps

Vous avez besoin d'un collaborateur spécialisé, d'une nouvelle compétence ou d'une fonction nécessaire pour le développement de votre société.

D'autres entreprises complémentaires adhérentes du GDE 77 ont peut-être déjà le profil que vous recherchez, n'hésitez pas à nous contacter.

## Un service complet

Nous nous occupons de toutes les démarches administratives, vous n'avez plus de formalités à réaliser (embauche, paie, congés...). Vous allégez ainsi votre emploi du temps pour pouvoir vous concentrer sur vos priorités. Cela représente un ensemble de gains réels en ressources humaines et financières habituellement dépensées pour ces tâches.

## Une présence multi sectorielle

Vos besoins nous amènent à travailler sur des fonctions administratives, d'encadrement, de production et aussi variées que :

- | Qualité
- | Informatique
- | Secrétariat
- | Achats
- | Export
- | Commercial
- | Gestion
- | Logistique
- | Maintenance
- | Ressources Humaines
- | Technique
- | ...

## TÉMOIGNAGE D'UN CHEF D'ENTREPRISE



**M. CERLES, Coordonnateur Sécurité, est à la tête d'une TPE.** "Aujourd'hui, Mme MATICHARD est présente tous les vendredis. Cette présence est tout de même une importante remise en question pour

l'entreprise, il faut réorganiser son quotidien, prévoir le travail de Mme MATICHARD chaque vendredi. À son arrivée, elle a récupéré le travail de 2 années de retard. Une fois le travail effectué, elle a pu mettre en place des procédures pour rendre service aux clients et donner une image plus professionnelle à l'entreprise. En définitive, le GDE 77 est une structure simple de fonctionnement qui permet d'avoir recours à des collaborateurs sérieux. De plus, l'entreprise intègre un réseau dans lequel chaque entreprise peut s'entraider et pour une TPE c'est un aspect non-négligeable du GDE 77."

## TÉMOIGNAGE D'UN COLLABORATEUR

**Mme POUPON, assistante depuis plus de 2 ans pour le GDE77 et PROXI-LINE,** considère que "les collaborateurs à temps partagé sont plus flexibles



qu'un salarié classique. Cela s'explique par l'obligation hebdomadaire de s'adapter à plusieurs environnements de travail. Mais ce n'est pas tout, le concept est souple pour l'entreprise, qui mobilise des heures de travail sur des tâches indispensables ne pouvant être accomplies par le personnel permanent ! Quant au salarié, l'apport d'un Groupement d'Employeurs a plus d'avantages que d'inconvénients. Le temps partagé permet de découvrir plusieurs secteurs d'activités, plusieurs façons d'exercer son métier mais aussi une diversité dans les relations de travail.

## Vos besoins à temps partiel, Nos solutions en temps partagé

Afin de répondre rapidement à vos besoins, nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de le renvoyer au GDE 77 à l'attention de Thierry ARNAULT par courrier, par fax : 01 74 60 51 30, par mail : secretariatGDE77@seineetmarne.cci.fr

## Votre entreprise

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Vos besoins

Quelles fonctions ?

- |                                      |  |  |
|--------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Encadrement | <input type="checkbox"/> Administrative et gestion | <input type="checkbox"/> Techniciens et ouvriers spécialisés |
| Responsable achat                    | Comptable  | Maintenance informatique                                     |
| Responsable qualité                  | Assistant(e)                                       | Maintenance industrielle                                     |
| DAF                                  | Secrétaire   | Technicien   |
| ...                                  | ...  | ...  |

Autres : \_\_\_\_\_

Quelles compétences ? \_\_\_\_\_

Combien de jours par semaine ?

- 1     2     3     +4

Délai de la mise en place du poste : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

